

Gestion documentaire

Ce qui vous prenait des heures ne vous prendra

plus que 5 minutes

360°



Intégration

Dématérialisation

Externalisation









Gérez vos biens immobiliers, pas vos courriers. Avec nous, **en 3 clics c'est plié!** L'envoi d'une lettre n'a jamais été aussi simple.

Les avantages Edilink

- Conception, impression, affranchissement, dépôt en poste.
- Répartition automatique des envois papiers et numériques, LRE.
- Gestion des préférences d'envoi des copropriétaires.
- Facturation des frais d'acheminement directe aux SDC.
- Archivage numérique.
- Jusqu'à 50% d'économies sur vos frais d'affranchissement.



Gagnez du temps



Réduisez vos coûts



Sécurisez vos envois

Edilink au service de votre performance.



Un seul interlocuteur pour **une gestion complète et simplifiée** de vos courriers papiers et électroniques.

Chez Edilink, tout est géré en interne pour assurer :

QUALITÉ

PROXIMITÉ

RÉACTIVITÉ

Proposition commerciale simplifiée

À la carte

Vous ne payez que ce que vous consommez. Une offre sur mesure, sans abonnement, ni engagement!

L'Offre SyndicZen

pour les syndics

Simplifiez et optimisez la gestion quotidienne de votre syndic de copropriété avec l'offre "SyndicZen" d'Edilink, à "coût zéro"!

Profitez d'envois en illimité, numériques ou papiers. Réduisez vos frais de gestion de 90% tout en gagnant en sérénité et efficacité. Découvrez comment SyndicZen peut transformer votre quotidien professionnel et apporter la tranquillité d'esprit que vous méritez.

Démonstration de la solution et devis **gratuit** sur simple demande.



Ce qui fait la différence

Restez serein, soyez conforme, on s'occupe de toute la gestion documentaire.



TRAÇABILITÉ

Suivi d'acheminement pour tous types de courriers et archivage numérique des preuves.



ENVOI EXPRESS

Toutes les **convocations d'AG** déposées avant midi sur notre interface web partent le jour même au meilleur tarif.



CERTIFIÉ CI PREMIUM

Pour vous faire bénéficier d'un prix industriel dès le 1er pli envoyé.



FACTURATION SDC

Refacturation directe et automatisée à la coopropriété et par la copropriétaire pour simplifier vos processus métiers.



DÉMATÉRIALISATION

Jusqu'à 100% d'économies pour votre cabinet sur les envois électroniques simples et recommandés



SERVICE CLIENT

SAV internalisé, disponible 5j/7 par téléphone, par email ou par Chat. **Formation utilisateurs,** quides et tutoriels vidéos.

Près de 400 syndics nous font confiance,

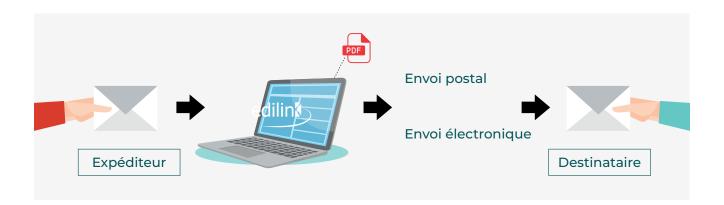
pourquoi pas vous?



Glissez-déposez votre courrier ou fichier sur notre interface web:

Convocations d'AG, procès-verbaux, mises en demeure, appels de fonds, avis d'échéances, comptes-rendus, relances, lettres recommandées, LRE...

ON S'OCCUPE DU RESTE!

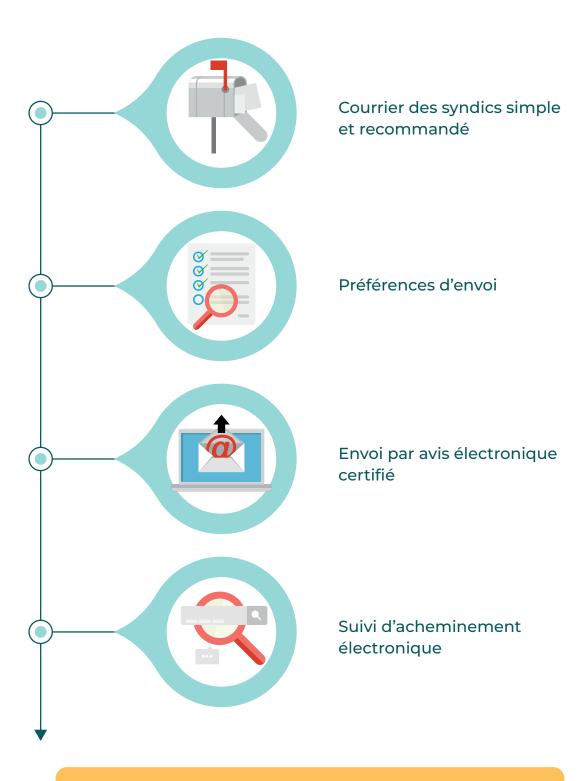


Un espace client unique

Bénéficiez d'un seul outil dédié et sécurisé pour tout faire : suivi des envois papiers et électroniques, preuves de lecture et de dépôt, scan des AR, facturation simplifiée, analyses et reporting statistiques...
Vous pouvez également gérer très facilement vos préférences d'envoi.

Nos solutions dédiées aux

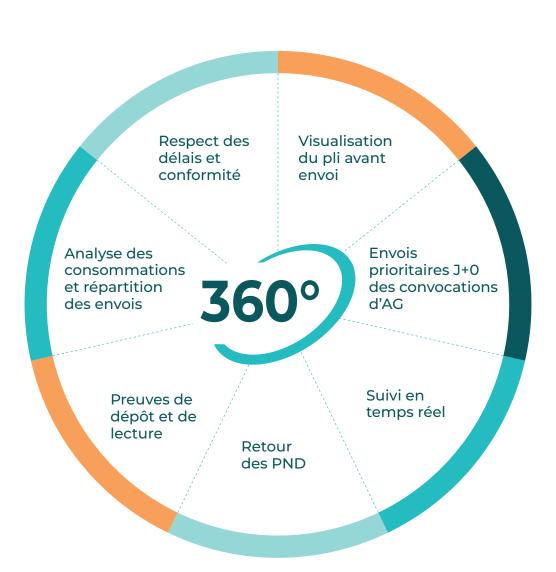
Syndics de Copropriété



Une solution clé en main pour **un gain de temps et d'argent immédiat.**



Avec nous, vos délais légaux sont respectés, votre facturation par SDC est simplifiée, vos AR sont conservés pendant 10 ans.



SPÉCIALISTE DE L'EXTERNALISATION ET DE LA DÉMATÉRIALISATION **DOCUMENTAIRE**



Edilink, spécialiste de la gestion documentaire 360° vous offre un service clé en main pour l'envoi et la gestion de vos courriers postaux et électroniques. Simplifiez votre quotidien, oubliez les tâches répétitives et chronophages, Edilink se charge de tout : de l'impression jusqu'au dépôt en poste, en passant par l'affranchissement au meilleur tarif.

Avec nous, gagnez du temps dans le traitement de vos courriers de masse et réalisez jusqu'à 50% d'économies grâce à nos tarifs industriels.

Dotés d'une expertise métier orientée Syndics de copropriété, nous garantissons le respect de vos délais juridiques et assurons l'envoi et la réception de vos convocations et procès-verbaux d'AG par courrier postal ou électronique.

Aussi, bénéficiez de services associés tels que la facturation simplifiée et directe à la copropriété, la gestion des préférences d'envoi des copropriétaires, l'archivage numérique, ou encore le suivi d'acheminement électronique par immeuble, l'archivage...

Une solution 100% personnalisée à votre image et compatible avec tous les logiciels Syndic.

Toute l'actualité sur : in &







